

Écraser les médicaments peut nuire à leur efficacité

Compte Test - 2012-09-25 06:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

Une étude à paraître dans la Revue de Médecine Interne en octobre prochain révèle que le fait d'écraser les médicaments avant leur administration peut nuire à leur efficacité.

«Bien que cette pratique soit répandue, ses conséquences ont rarement été étudiées», indique le professeur Jean Doucet, gériatre dans le service de médecine interne du CHU de Rouen.

L'équipe du professeur Jean Doucet a mené une enquête en juin 2009 auprès des malades de 23 unités de gériatrie de la région de Rouen. L'étude a ainsi révélé qu'un tiers des médicaments étaient réduits en poudre avant d'être administrés aux patients, toutes les classes thérapeutiques étant concernées. Or dans 42% des cas, l'écrasement de ces médicaments était contre-indiqué. «Transformer la forme d'un médicament peut être dangereux et exposer le patient à un sur ou un sous dosage. En effet, la forme de certains médicaments est étudiée pour les rendre "gastro-résistants", ou encore pour allonger leur temps de libération dans le cas des formes dites "à libération prolongée". Ces effets risquent d'être annihilés par la pulvérisation», explique le professeur Doucet.

L'étude révèle également des biais dans la préparation artisanale de ces poudres: les médicaments d'un même malade étaient écrasés ensemble près de trois fois sur quatre et mélangés à des ingrédients peu adaptés - souvent de la compote (76% des cas) - pour faciliter leur administration. «Ces pratiques entraînent non seulement un risque d'interaction entre les principes actifs des différents médicaments, mais également avec les ingrédients auxquels on les mélange pour faciliter leur ingestion, en raison de leur pH ou de leur température qui peuvent entraîner des réactions chimiques indésirables».

«Le personnel soignant, préparateurs comme prescripteurs, n'est pas à blâmer pour autant, modère le professeur Doucet. Ces erreurs s'expliquent par l'absence flagrante de guides de bonnes pratiques et concerne tout autant les patients hors hôpital. C'est pourquoi il est urgent de fournir des recommandations aux médecins de ville, au personnel des établissements de santé, mais aussi aux pharmaciens de ville en contact avec les patients concernés ou leurs auxiliaires de vie».